

- (5) Soins et rapatriement des personnes évincées trouvées en territoire ennemi ou anciennement ennemi, de même que des autres personnes qui ont été forcées de s'en aller ou ont été déportées de leur pays par l'ennemi pour des raisons de race, religion ou activités en faveur des Nations Unies.
- (6) Soins et retour dans leur foyer des personnes de nationalité autre que celles des Nations Unies ou des apatrides, déplacées dans les mêmes circonstances, qui sont trouvées dans un territoire libéré.
- (7) Organisation en territoire ennemi pour le contrôle des épidémies aux fins d'en empêcher la propagation aux territoires des Nations Unies ou aux personnes évincées de nationalité des Nations Unies trouvées en territoires ennemis ou anciennement ennemis.
- (8) Extension des bénéfices de l'ASRNU aux habitants des îles du Dodécanèse.

**Travail accompli par les comités.**—L'un des premiers comités à être organisés et à se mettre au travail est le Comité des personnes évincées.

Ce comité eut à faire face à certains des problèmes les plus compliqués de l'Administration de l'ASRNU. Le principe fondamental tel que défini à Atlantic City voulait que seules les personnes dont le pays désirait le rapatriement fussent rapatriées. En outre, seuls les réfugiés en groupes (par exemple, les réfugiés placés dans les camps de l'ASRNU) et non les individus comme tels devaient être considérés. Les autres personnes évincées qui avaient atteint une région non envahie du territoire des Nations Unies tombaient sous les soins du gouvernement ou du secours privé et non de l'ASRNU. Il fut tôt reconnu que la question ne pouvait être réglée aussi simplement. A Montréal, le représentant de Cuba fit remarquer que son pays et d'autres pays de l'Amérique du Sud avaient temporairement ouvert leurs portes à des milliers de réfugiés dont c'est le désir de rentrer dans leur pays dès que les conditions le permettront. Le Comité favorisa la proposition cubaine de nommer un sous-comité du comité technique permanent du Conseil pour déterminer le statut et définir la mesure de secours à accorder à ces personnes évincées.

Un autre aspect de la question fut l'attitude à adopter à l'endroit des "intrus", c'est-à-dire les nationaux ennemis, particulièrement les Allemands qui ont été envoyés pour coloniser le territoire des Nations Unies. Le rapport indique que 200,000 Allemands ont été envoyés pour remplacer les Français chassés d'Alsace-Lorraine; que Prague regorge d'Allemands; que des centaines de milliers d'Allemands ont été envoyés pour coloniser les régions d'où les Polonais ont été expulsés dans la Pologne occidentale. Plusieurs autres cas analogues ont été relevés et, en tout, il est estimé que de 2,000,000 à 2,500,000 Allemands se sont établis dans le territoire des Nations Unies. Le Comité des personnes évincées a recommandé que l'ASRNU soit autorisée à renvoyer chez lui tout sujet ennemi ou anciennement ennemi considéré comme intrus dans le territoire des Nations Unies.

Les Balkans se dressent comme le premier champ d'action d'importance majeure.\* Le Directeur général, portant la parole à la session de Montréal, a demandé au Conseil un exposé de sa politique relativement aux soins à accorder aux personnes évincées, dans les territoires des Nations Unies qui n'ont jamais été occupés par l'ennemi. Le coût en serait élevé, mais il y a des cas pressants comme, par exemple, celui des Grecs et des Yougoslaves du Moyen-Orient.

Des représentants de l'ASRNU ont été envoyés en Italie pour faire un relevé de la situation dans ce pays et ensuite faire rapport. Ils ont fait remarquer que 75 p.c. de la partie libérée de l'Italie vit d'un régime alimentaire équivalant à peu près à la moitié seulement de ce qu'exige une existence normale. Près de Rome, à cause des difficultés du transport, le régime n'est que de 70 p.c. de la basse moyenne

\* Le principe de l'administration de l'ASRNU veut que priorité soit accordée aux régions qui sont dans le plus grand besoin. La Russie a proposé que la priorité soit accordée aux nations qui ont le plus souffert du régime axiste et qui ont offert la plus grande résistance. La réconciliation de ces deux points de vue fut l'une des tâches de la Conférence.